



## **Le mariage d'une salle de lecture universitaire et d'une salle de cinéma**

**Grégory Miura**

Université Michel de Montaigne – Bordeaux 3  
Service commun de la documentation  
Pessac, France

**Meeting:**

**151 — Acquisition and Collection Development**

---

WORLD LIBRARY AND INFORMATION CONGRESS: 76TH IFLA GENERAL CONFERENCE AND ASSEMBLY

10-15 August 2010, Gothenburg, Sweden

<http://www.ifla.org/en/ifla76>

---

### **Résumé :**

*Notre propos vise à présenter les différentes dimensions d'un projet de mise en place d'une offre audiovisuelle et multimédia dans le contexte d'une bibliothèque universitaire. L'esprit du service proposé est décliné autour du projet documentaire, de l'aménagement et du mode d'accès retenu. Le dispositif choisi participe à diffuser les différents médias du XX<sup>ème</sup> siècle. Ces derniers s'avèrent désormais incontournables pour servir la pédagogie et la recherche des différentes disciplines de l'Université Michel de Montaigne - Bordeaux 3.*

---

Vouée à l'enseignement et à la recherche dans le domaine des humanités, des langues, des cultures, des sciences des territoires et de la communication, l'Université Michel de Montaigne – Bordeaux 3 dispose depuis 1996 d'un service commun de documentation (SCD) en charge de la mise en œuvre de la politique documentaire et de la gestion des bibliothèques. Totalisant près de 10 000 m<sup>2</sup> d'espace dédié à la fonction documentaire et à l'accueil du public d'étudiants et de chercheurs, les bibliothèques de l'université se répartissent en une bibliothèque universitaire pluridisciplinaire et des bibliothèques de composantes, centrées sur une ou plusieurs disciplines à l'image du groupe de langues proposé par la Bibliothèque des langues étrangères et appliquées. La première structure est le siège de certains services spécialisés (prêt entre bibliothèque, dépôt des thèses et centre d'acquisition d'information scientifique et technique dans le domaine des mondes ibériques extra européens) et l'organisation de ses collections suit un découpage disciplinaire. Les secondes bénéficient d'implantations au sein des espaces pédagogiques et proposent une approche thématique de leur discipline.

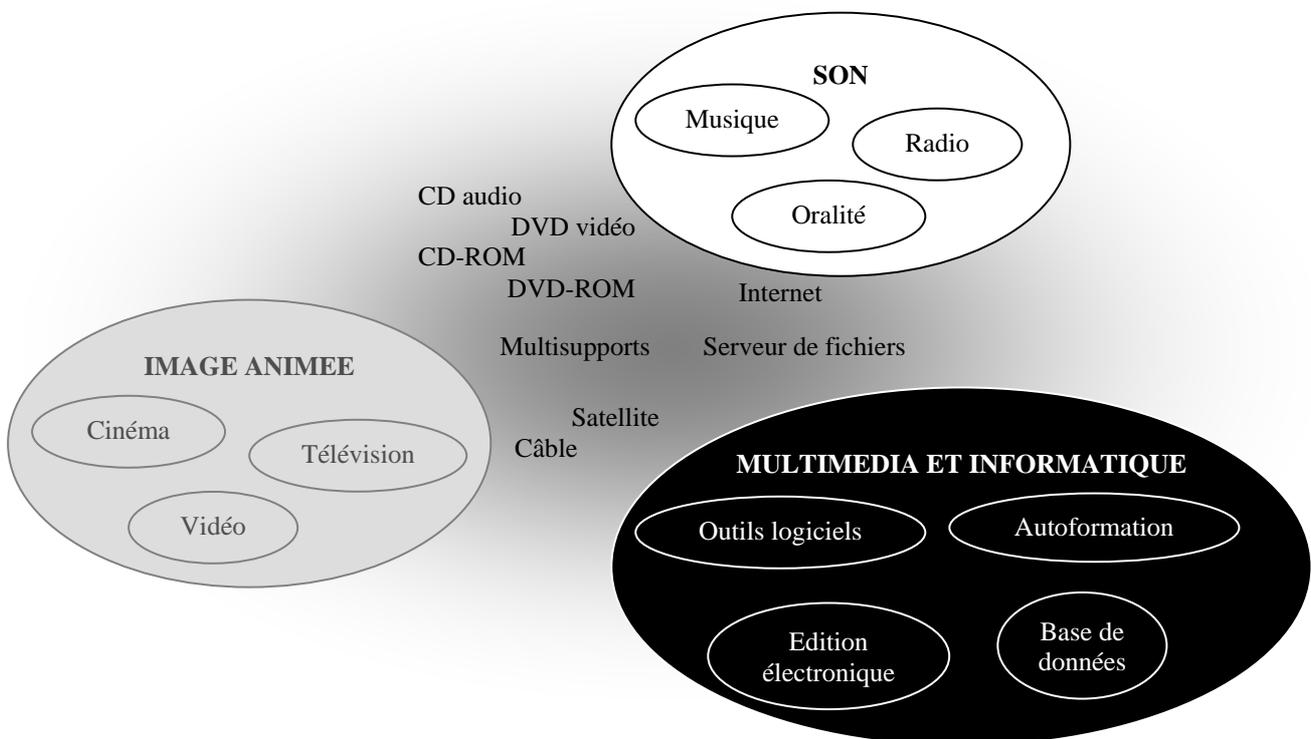
Le développement d'une offre audiovisuelle et multimédia, au sein du Service commun de la documentation de Bordeaux 3, relève d'une volonté d'un positionnement fort sur des contenus dont les usages sont régulièrement mis en exergue à l'intérieur des programmes pédagogiques et des axes de recherches. Cette initiative trouve son origine dans une prise de conscience d'un investissement encore en retrait dans ce secteur. Ce constat se mesure alors à l'aune du caractère incontournable de la présence des médias du XX<sup>ème</sup> siècle dans les besoins documentaires induits par le périmètre disciplinaire de l'université. L'ouverture des collections et des services autour du son, de l'image et de l'interactivité est définie comme un axe fort de la contractualisation entre l'université et l'Etat pour la période 2007-2010. Ce projet s'est trouvé abondé d'un financement de la région Aquitaine. Dès l'origine, il a été question d'investir dans un espace appelé à fédérer et valoriser un effort inscrit dans la durée par la constitution d'une collection de ressources audiovisuelles et multimédias. Conduit sur deux ans, la réflexion, la conception et la mise en œuvre d'un espace audiovisuel et multimédia au sein de la Bibliothèque universitaire de Lettres du Service commun de la documentation de Bordeaux 3 a vu le jour en octobre 2009. Le lieu est ainsi pensé comme une synthèse d'une politique dans le domaine audiovisuel et multimédia.

La philosophie présidant à la conception de cette réalisation s'attache délibérément à la mise en œuvre progressive d'un modèle intégré. Installé dans la plus grande bibliothèque du service, la future salle audiovisuelle est destinée à s'insérer progressivement dans l'ensemble des dimensions de son fonctionnement. Il n'est pas question de créer une organisation dédiée à la fonction audiovisuelle. L'ensemble des collègues doit à terme être impliqué dans la gestion et l'animation de ce nouvel espace, analogue aux autres salles de lecture de la bibliothèque. Conscient de la dose de changement induit par ce principe, allié à l'intégration d'un service à forte connotation technique, la question de l'autonomie du lecteur et de l'optimisation d'une gestion technique légère constitue le cœur du projet. Il ne faut pas ignorer le pari tenté avec une telle offre. Proposer du son, de l'image et du multimédia en bibliothèque, revient à se confronter aux pratiques mouvantes et massives du public. Ce dernier fait preuve depuis longtemps d'un abord familier envers ces médias pour ses besoins de loisirs ou culturels. Par ailleurs, ce type de documents reste malgré tout secondaire face à l'imprimé, dans la pédagogie comme dans la recherche. Pour être perçue favorablement, cette offre nécessite une adaptation à un mode d'accès qui n'est pas forcément « naturel » dans une bibliothèque. Dans le même temps, le souci de déterminer la valeur ajoutée de notre travail permet d'éviter l'écueil de la redondance et légitimer ainsi notre intervention.

## Un projet documentaire

La première étape du projet consiste en une définition du périmètre documentaire d'intervention. Force est de constater que le secteur du son et de l'image, parfois enrichi de texte dans la perspective d'une édition interactive ou multimédia, souffre d'une instabilité terminologique. Celle-ci perturbe l'esprit classificatoire d'un bibliothécaire confronté aux perceptions d'un public. Ces dernières reposent souvent sur des conceptions éditoriales, commerciales ou technologiques. Un panorama des médias mêlant contenus et supports est un préalable susceptible de définir autant d'axes documentaires appelés à nourrir un projet de service destiné à rencontrer des usages potentiels ou exprimés. Les médias qui n'apportent pas d'intérêt immédiat dans le cadre universitaire de Bordeaux 3 ont été exclus de ce schéma (jeu vidéo par exemple).

*Panorama des médias audiovisuels et multimédias*



Il convient de commenter rapidement ce qui demeure une grille de lecture dont l'objet est avant tout pragmatique. Le son est le domaine historique de l'audiovisuel. A côté de la mise en place éventuelle d'un fonds de musique, il existe de nombreuses ressources orales qui sont autant de cours, de conférences et d'entretiens intéressants qui ne connaissent pas d'équivalent édités sur d'autres supports. Les fonds d'archives sonores se développent également sur Internet, collections de bibliothèques nationales ou spécialisées et également mode de communication de nombreux lieux de la recherche. Les médias de l'image offrent actuellement le plus de diversité et bénéficient d'une large familiarité (pour ne pas dire un succès comme le montre l'engouement en faveur du DVD vidéo ou des sites internet collaboratifs de vidéo). Pour se démarquer, le plus difficile est de trouver des éditions enrichies par des bonus de qualité et de pouvoir se procurer des documents étrangers ou diffusés dans des circuits confidentiels. Multimédia et informatique sont utilisés enfin pour désigner l'ensemble de la production pour ordinateur. Ce type de document se caractérise par la présence d'un élément logiciel ou une application en dialogue avec son appareil de lecture.

Le terme de « multimédia » est cependant utilisé plus largement dans le domaine commercial ou technologique ou il désigne l'ensemble des médias et des appareils issus du numérique et des réseaux. Ce domaine est celui du document interactif. Il nécessite une progression par le biais d'une interface homme - machine. Il peut servir à proposer un contenu documentaire telle une base de données généalogiques par exemple ou simplement être un outil comme un logiciel de retouche d'image. Cette collection est susceptible de venir en appui de la politique d'acquisitions de bases de données et de périodiques électroniques en ligne en proposant des ressources confidentielles que l'on ne retrouve pas en ligne.

En regard de ce paysage médiatique, il convient d'appréhender et d'apprécier les usages de la communauté universitaire à desservir. Une collection de documents audiovisuels et multimédias porte sur des besoins documentaires d'information scientifique tout en représentant un corpus de sources, témoins d'une création, d'une édition, d'une économie, d'une technologie ou d'une représentation. L'apport de ce type de document dans le domaine des ressources pédagogiques représente un usage distinct, compte tenu des possibilités de consultation et d'interaction différenciées et complémentaires de l'imprimé. Nous dissociions cet usage du documentaire, pour la spécificité de la didactique et du rapport à l'utilisateur que cela suppose. Outre la nécessité d'adopter certains codes d'accès aux documents, le bibliothécaire ne peut pas négliger l'inévitable attrait exercé par l'audiovisuel et le multimédia sur un public soucieux de se cultiver ou de se divertir. La pratique « libre » s'impose au sein de l'éventail des usages en dépit d'une connotation parfois négative dans un contexte d'apprentissage et de recherche scientifique. Une analyse des programmes universitaires, adossée à l'expérience des demandes exprimées en bibliothèque, fournit un cadre pour une synthèse plus complète des usages évoqués plus haut.

<b>Pédagogie et recherche</b>	
	Histoire du cinéma, des médias, des arts visuels et de la musique sous l'angle esthétique et créatif
	Écriture, technique et production des arts et des médias
	Captation spectacle vivant
	Art contemporain
	Approche comparée de la littérature et des autres arts du récit, principalement le film de cinéma, par thème, œuvre ou auteur
	Etude des civilisation dans le cadre des enseignement de langue : ouverture vers l'analyse esthétique et historiques des productions cinématographiques, télévisuelles ou plus rarement musicales des aires géographiques concernées
	Traitement de l'information, cinéma documentaire, journalisme et télévision
	Histoire du XX <sup>ème</sup> siècle et archives audiovisuelles
<b>Méthodes pédagogiques</b>	
	Apprentissage et didactique des langues
	Ressources pédagogiques toutes disciplines, préparation aux concours de l'enseignement
<b>Outils</b>	
	Édition électronique de publications scientifiques, littérature grise, actes de colloques, bases de données ou conférences et entretiens enregistrés
	Logiciels cartographiques, réalité virtuelle ou imagerie scientifique
	Logiciels bureautique (traitement de texte, tableur, outils de gestion de références bibliographiques, bases de données) ou multimédia (dessin et création graphique, photo, vidéo et son numérique)
<b>Productions</b>	
	Œuvres audiovisuelles et multimédias des étudiants issues des validations du cursus en arts ou en communication
	Travaux de recherche (rapport, mémoire, thèse) incluant des réalisations numériques (création graphique, base de données, logiciels, formats propriétaires...)
<b>Pratiques libres</b>	
	Pratique récréative, loisir et culture

L'intensité des usages s'avère extrêmement variable entre les différents cursus proposés à l'université voir même au sein de certaines disciplines. L'art, les lettres, les langues étrangères et les sciences de l'information convoquent principalement l'image animée dans le cadre de l'activité pédagogique. A ce stade, la priorité se dégage d'une collection fondée sur la vidéo, compte tenu de la familiarité dans sa pratique et du caractère pluridisciplinaire de son usage. Les autres grandes familles de médias occupent une place secondaire dans la phase initiale de développement de notre offre. Le document électronique, numérique ou multimédia pose un problème d'hétérogénéité du contenu et de ses circuits de diffusion. Il est fortement concurrencé par les usages libres ou payants d'Internet. Ce média est déjà au cœur des préoccupations de la politique de constitution de l'offre en ligne. Une instruction technique s'avère nécessaire, pour en maîtriser la mise à disposition. Le document sonore pose le problème de l'investissement requis pour atteindre une représentativité satisfaisante par rapport à la faiblesse de sa présence dans les centres d'intérêt des enseignants. Ce parcours rapide dans l'analyse de l'offre et des pratiques se complète d'un état des lieux de la distribution dans un cadre juridique adapté aux bibliothèques. Les bases d'une politique documentaire ainsi posées, chaque acquéreur intègre progressivement dans son activité une réflexion sur l'apport de l'audiovisuel et du multimédia. Le tableau proposé présente la transition vers des responsabilités d'acquisition « multimédia » adaptées aux particularités éditoriales des différentes familles de médias. L'organisation des collections dans l'espace en accès libre illustre ce souci d'adapter le fonctionnement de la bibliothèque aux

caractéristiques remarquables et distinctives du multimédia tout en proposant des passerelles avec le classement de l'imprimé. La cotation retenue propose une séparation entre le cinéma de fiction et le cinéma documentaire, mais conserve le principe du corpus qui place côte à côte pour un même réalisateur, les films qu'il a tourné et les œuvres qui documentent son parcours et son regard sur sa pratique. Dans un autre ordre d'idées, le classement du cinéma documentaire lié au XX<sup>ème</sup> siècle, connaît une caractérisation par aire géographique et par thématique, propre à illustrer la richesse du média pour la connaissance du monde contemporain. Il est temps de franchir les portes de la salle audiovisuelle et multimédia pour saisir dans quel esprit nous avons tenté de proposer un service d'accès.

## Domaines d'acquisition pour l'imprimé

Art et histoire de l'art
Géographie, aménagement et urbanisme
Histoire ancienne, médiévale et archéologie
Histoire moderne et contemporaine
Lettres classiques
Lettres modernes et français langue étrangère
Philosophie et religion
Sciences de l'information et de la communication et sciences sociales

Allemand
Anglais
Arabe
Basque
Chinois
Espagnol et portugais (Amérique et Afrique)
Espagnol et portugais (Europe)
Italien
Japonais
Occitan
Russe

Catalan
Coréen
Grec moderne
Hébreu moderne
Hongrois
Polonais
Roumain
Serbo-croate
Suédois
Tchèque
Turc

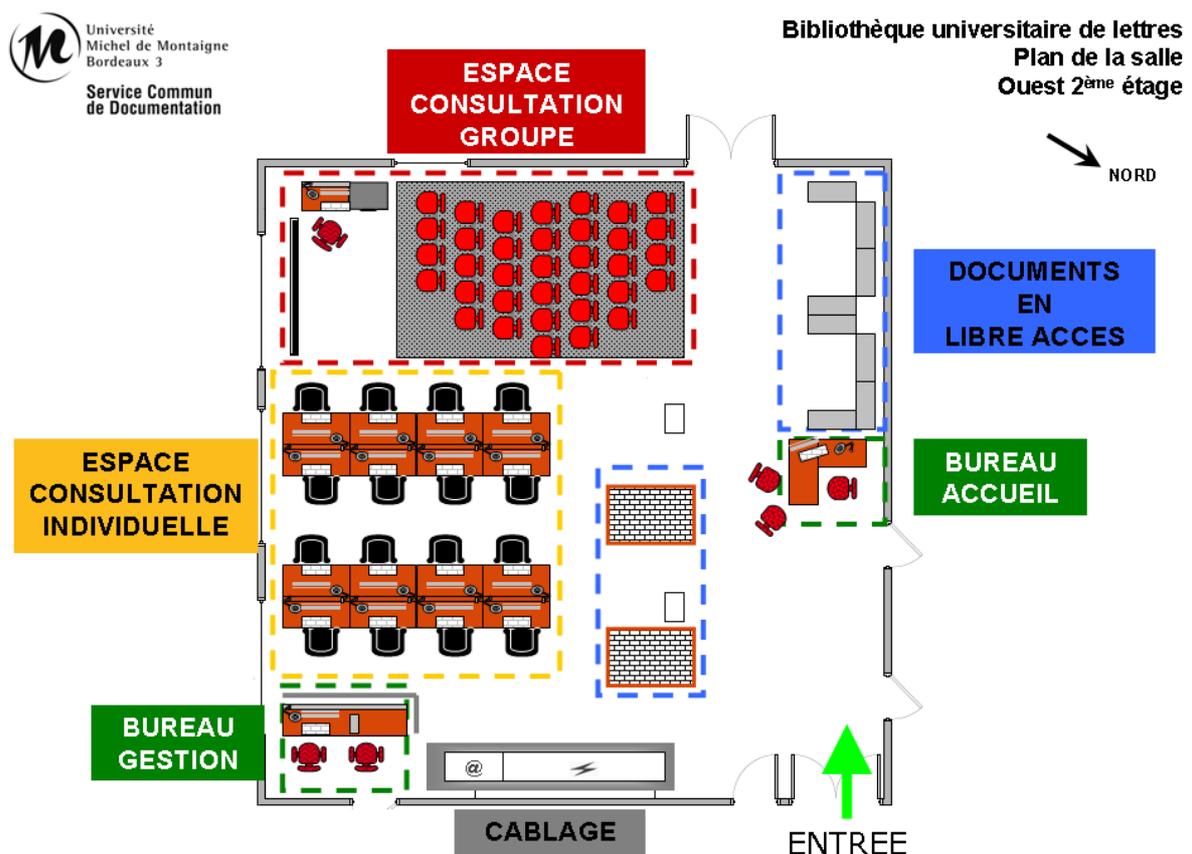
## Domaines d'acquisition pour l'audiovisuel et le multimédia

Média (support)	Axe d'acquisition	Responsabilité d'acquisitions
<b>Image animée - fiction (DVD vidéo)</b>	<b>Films de cinéma</b> : par aire culturelle et par pays, par période, par genre/mouvement/école, les adaptations cinématographiques d'une autre œuvre, les représentations, les thèmes et les sujets	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Acquéreurs de langues</li> <li>➤ Acquéreurs en art et histoire de l'art</li> </ul>
	<b>Documentaire sur le cinéma</b> , son histoire et ses métiers	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Acquéreurs en art et histoire de l'art</li> </ul>
<b>Image animée documentaire et captation vidéo (DVD vidéo)</b>	<b>Beaux arts, arts graphiques et plastiques, art contemporain, vidéo et numérique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Acquéreurs en art et histoire de l'art</li> </ul>
	<b>Spectacle vivant</b> , théâtre et danse	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Acquéreurs en art, histoire de l'art et lettres classiques, modernes et français langue étrangère</li> </ul>
	<b>Médias (télévision, presse, radio et Internet), information, journalisme et documentariste</b> : par genres, mouvements et techniques, vie des médias et de la communication, journalisme, information, liberté d'expression et traitement de l'image	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Acquéreurs en communication, sciences de l'information et médias</li> </ul>
<b>Documents électroniques, numériques ou multimédias sur support (CD-ROM, DVD-ROM, hors multisupports)</b>	<b>Reconstitutions, films historiques (docu-fiction), films scientifiques</b> , notamment en archéologie antique et médiévale, pour l'ensemble des périodes antérieures à l'apparition de l'audiovisuel (le cinéma en 1895)	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Acquéreurs en histoire (Préhistoire – XIX<sup>ème</sup> siècle)</li> </ul>
	<b>Histoire et société contemporaine (XX<sup>ème</sup> siècle)</b> : autour d'un événement, enquête par le documentaire, archives audiovisuelles, autour de 4 grands thèmes historiographiques, (politique, économique, social et techniques)	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Acquéreurs en histoire contemporaine</li> <li>➤ Acquéreurs de langues</li> </ul>
	<b>Histoire des idées et épistémologie des sciences humaines</b> : conférences, portraits et entretiens (écrivains, penseurs, scientifiques des domaines de Bordeaux 3, artistes, homme politique...)	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Chaque acquéreur pour sa discipline</li> </ul>
	<b>Géographie, voyages, environnement, aménagement, urbanisme, architecture</b> : grandes thématiques physiques humaines ou environnementales ou problématiques locales, tourisme et découverte	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Acquéreur en géographie et en aménagement</li> <li>➤ Acquéreurs de langues</li> </ul>
	<b>Formation</b> (langues, concours, informatique, auto formation)	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Chaque acquéreur pour sa discipline</li> </ul>
	<b>Bases de données</b> (bibliographiques, images, texte intégral)	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Chaque acquéreur pour sa discipline</li> </ul>
	<b>Texte numérique</b> (archives, littérature grise, actes de colloque) <b>Multimédia documentaire</b> <b>Logiciel</b> (gestion de références bibliographiques, traduction, cartographie, image et vidéo numérique, web, reconnaissance de caractère etc.)	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Chaque acquéreur pour sa discipline</li> </ul>

## Un espace pour fédérer et valoriser

Basé sur une collection de supports physiques, il convient de planter le décor du projet, tant la dimension spatiale a présidé à l'ensemble de son déroulement. Le bâtiment de la Bibliothèque universitaire de lettres date de la fin des années 60. Il présente un certain nombre de contraintes dans son aménagement. Son âge et une rénovation incomplète ne sont plus compatibles avec l'évolution des normes de construction et de conception d'un lieu documentaire. Le chantier s'inscrivait par ailleurs dans une période de normalisation des relations avec le service du patrimoine de l'université dans un ancien bâtiment inter-universitaire à ce jour partagé avec l'université Montesquieu - Bordeaux 4 (droit, économie, gestion et politique). Une grande hauteur de plafond à l'accès limité, l'impossibilité de travailler au sol ou de cloisonner ont contraint un aménagement le long des murs, à la périphérie de la salle. Il n'a donc pas été possible de faire preuve de beaucoup d'imagination dans l'organisation générale de la salle, *a contrario* cette disposition permet de proposer une vue unique à l'utilisateur. Cette appréhension générale contribue à l'identification aisée de la fonction audiovisuelle de la salle. Nous évitons ainsi l'écueil d'une confusion avec les autres espaces équipés de matériel dans la bibliothèque qui ne proposent pas le même type de ressources.

Plan de l'espace audiovisuel et multimédia



Les études préalables valident un premier périmètre de service à proposer dans cet espace :

- le prêt d'une collection de supports physiques
- la consultation individuelle sur place
- la consultation collective et la diffusion en continu

Compte tenu de ces choix, la salle est destinée à l'accueil de nombreux écrans. Il est important d'atténuer au maximum les effets d'une luminosité parasite. La salle est cloisonnée sur l'ensemble de sa surface vitrée par des stores et des films occultants pour garantir les qualités de restitution contre la gêne provoquée par la lumière naturelle. L'optimisation de l'éclairage électrique est obtenue en substituant à l'éclairage général au plafond un éclairage au sol pour chaque grande zone de la salle. Quatre espaces structurent les 100 m<sup>2</sup> disponibles, répartis sur quatre fonctions :

#### *Consultation individuelle*

Deux grandes travées de six places en vis-à-vis chacune, sont équipées du matériel pour la consultation individuelle. Le confort dans l'aménagement a été privilégié avec des places plus grandes (1,20 m de largeur) que la moyenne des places de lecture traditionnelles. Une séparation frontale, un éclairage individuel et un fauteuil qui doit faciliter l'occupation de la place le temps du visionnage d'un film, complètent le dispositif.



#### *Accueil de groupe*

Il n'était pas possible en raison des contraintes techniques de sécurité de créer un auditorium ou une salle de projection. Nous avons toutefois tenté de rendre possible un usage collectif dans des conditions proches d'un espace pédagogique équipé d'un système de sonorisation et d'un grand écran. Des rangées de fauteuil classiques ont été solidarisées pour permettre la stabilité de l'équipement audiovisuel. La disposition de l'ensemble accroît la visibilité pour une majorité des 35 places proposées, effectif maximal de la plupart des groupes d'étudiants hors des cours magistraux. Un jeu de cloisons mobiles permet d'isoler visuellement l'espace collectif du reste de la salle et contribue à faciliter la cohabitation des deux usages. Nous reviendrons sur ce point en abordant la question de la gestion de la sonorisation.



#### *Accès aux documents*

Scindé en deux espaces de présentation des documents pour optimiser l'utilisation de la place disponible, la répartition permet d'isoler la fiction du documentaire. Pour le premier type de document, des bacs mobiles sur mesure ont été réalisés afin de proposer des îlots propices à la recherche. Pour le documentaire, des rayonnages spécifiquement étudiés pour les supports audiovisuels et multimédias sont disposés le long d'un mur. La combinaison d'étagères classiques en position haute et de tiroir en position basse permet de faciliter la recherche. Les deux zones en accès libre sont équipées de leur propre système d'éclairage. L'éclairage général de la salle au plafond n'est alors plus nécessaire et ne perturbe pas la consultation sur place.

### *Espace professionnel*

Deux bureaux pour le personnel sont implantés dans la salle. Le premier est isolé par une cloison et accueille le poste de gestion informatique et réseau. Le second ouvert sur l'entrée de la salle, permet en fonction des besoins de proposer un accueil spécifique ou de réaliser du travail interne sur les collections.

Apprécié de manière globale, l'aménagement de la salle est conçu pour atténuer les contraintes de départ et tenter de favoriser un espace aéré et modulable. L'idée maitresse était de réutiliser et d'adapter les codes propres au média dans son utilisation hors des bibliothèques pour susciter l'identification du service et développer un registre d'accueil du public, différent de la place de lecture consacrée au travail et à l'érudition.



### **Organiser l'accès**

Le succès d'un service d'accès sur place ou distant est largement conditionné par la plateforme retenue. Pour la diffusion de supports audiovisuels et multimédias, il convient d'établir comme préalable à la réflexion, une série de critères permettant de se projeter en situation d'exploitation. Les dimensions à évaluer relèvent de quatre types de questionnement :

- la maintenance nécessaire
- les qualités d'ergonomie du dispositif tant du point de vue de l'interface que des procédures et de l'acteur requis (automatisation, usager ou professionnel)
- la polyvalence de la solution par rapport aux différents besoins
- l'évolutivité du choix par rapport à l'état de l'art des technologies en présence, de leur devenir à long terme et du nécessaire renouvellement à prévoir.

En complément de cette étude, trois familles de technologie sont envisageables, elles-mêmes combinables, dans le contexte de Bordeaux 3 :

- le matériel audiovisuel avec une combinaison d'une TV LCD et d'une platine de lecture de disques optiques avec disque dur intégré
- une filière informatique PC dans un environnement *Windows*
- une option analogue à la précédente mais avec du matériel *Apple*, sous environnement *Mac*

Sur la base d'une étude menée auprès des fournisseurs, de collègues spécialistes de ce type d'infrastructure (Département de l'Audiovisuel de la Bibliothèque nationale de France) et de tests, notre choix s'est porté sur une solution *Apple*, nécessairement complétée par du matériel

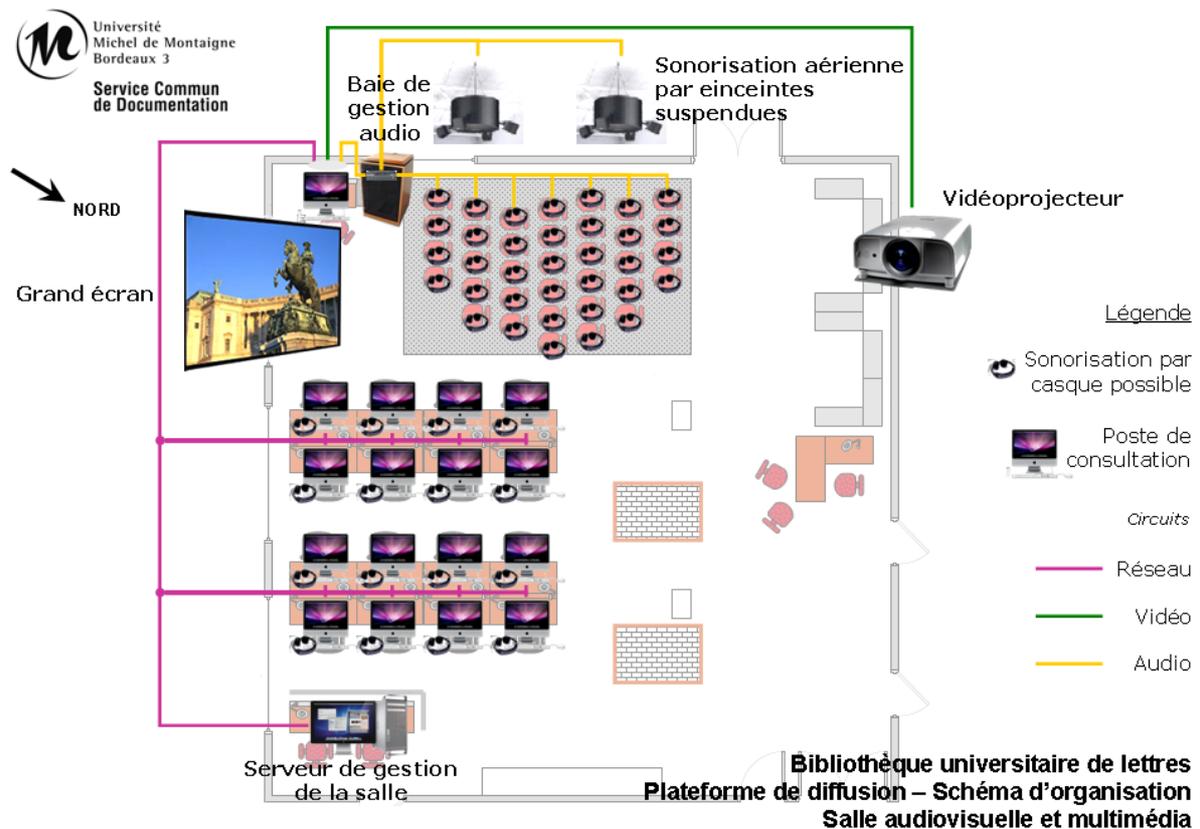
vidéo et audio spécifique pour l'espace de diffusion de groupe et la diffusion sonore. Les arguments qui ont prévalu, illustrent l'esprit donné à ce service d'accès. Ils contribuent à apporter une tentative de réponse, à des difficultés rencontrées par notre profession dans la mise en œuvre d'une médiation conditionnée par des technologies mouvantes.

Du côté de l'utilisateur, le matériel *Apple* à travers son modèle *Imac*, apporte une réponse esthétique qui n'est pas anodine dans l'attrait et l'identification d'un service d'accès sur place, destiné notamment à un public de jeunes adultes. Cet aspect semble superficiel, mais il se complète d'une qualité sonore et visuelle indéniable dans le traitement du multimédia. Cet appareil à l'avantage de combiner une unité centrale et un écran dans un volume unique, allégeant d'autant l'aménagement de la salle. L'ergonomie globale proposée par le système d'exploitation embarqué permet d'envisager une autonomisation progressive de l'utilisateur et en corolaire, un accompagnement plus léger.

Du point de vue du professionnel, la réponse apportée se situe principalement sur le plan technologique. Le créneau d'*Apple* est resté pendant de nombreuses années, un secteur spécialisé pour les ordinateurs de bureau en raison de la position prédominante du PC sous *Windows*. Cette réalité se retourne en un avantage possible pour la marque avec une plus grande intégration des dimensions matérielles et logicielles. En effet, un service de documentation dont l'activité informatique ne recouvre pas l'ensemble de ses champs d'intervention, entrevoit la possibilité de traiter avec un prestataire unique. Ce dernier maîtrise clairement les questions de compatibilité d'une part, et propose d'autre part des solutions complètes directement applicables lorsque le temps ou la compétence viennent à manquer pour concevoir et réaliser des intégrations informatiques complexes. Il est toujours possible d'utiliser sa plateforme matérielle *Apple* pour fonctionner sous système d'exploitation *Windows* par le biais de la virtualisation ou de la partition du disque dur. Moins commune dans son usage et dans sa maîtrise, ce type d'environnement s'avère plus robuste sur la durée vis-à-vis des erreurs de manipulation et des malveillances courantes lorsqu'un matériel informatique en réseau est accessible dans un lieu public. Il convient de ne pas négliger enfin l'expérience que nous sommes amenés à capitaliser par la découverte et l'expérimentation d'un nouveau type d'environnement informatique susceptible d'être étendu à d'autres usages et services des bibliothèques de l'université.

Nous avons très tôt écarté le matériel audiovisuel classique pour privilégier la polyvalence et l'évolutivité d'une solution informatique. Ce type de matériel s'avère cependant incontournable pour la sonorisation et le dispositif de vidéoprojection. Il est essentiel de pouvoir procéder à des tests sur site avec des professionnels pour tenir compte des conditions de luminosité et d'acoustique de la salle et afin de calibrer au mieux la puissance et le type d'appareil à retenir.

## Vue schématique du système de diffusion



Chaque poste de consultation individuelle appartient à un réseau local piloté par le serveur du bureau de gestion. Le parc des machines est automatisé pour procéder à son ouverture et à sa fermeture aux horaires de la bibliothèque. Un profil destiné aux utilisateurs a été paramétré et déployé sur l'ensemble des postes de consultation. Les caractéristiques définissent une interface de base dépouillée de l'ensemble des fonctionnalités susceptibles de permettre un usage imprévu du poste, hors du cadre du service d'accès au document multimédia. La simplification de l'interface apporte également sa contribution à l'autonomie de l'utilisateur. L'écran présente uniquement les fonctions de lecture multimédia pertinentes. Le poste dispose d'une gestion de la luminosité et du son directement au clavier, par le biais de boutons explicites qui reprennent les icônes de la plupart des matériels dédiés à l'image et au son. La navigation à l'intérieur du document lui-même s'effectue en fonction de modalités analogues aux pratiques constatées sur la plupart des configurations accessibles au grand public. En terme de procédure, l'utilisateur sélectionne son document sur les rayonnages ou dans les bacs puis emprunte un casque pour enfin s'installer à une place et démarrer la consultation de manière totalement autonome.

La conception de l'espace de consultation collective ouvre deux types de possibilité en raison d'un double système de sonorisation. En effet, il est possible de diffuser le son en écoute aérienne grâce au système d'enceintes suspendues ou de le basculer vers un réseau de casques qui équipent chacune des 35 places assises. Dans un espace entièrement ouvert au sein d'une bibliothèque dont l'usage privilégie le silence, cette question de la sonorisation est un point crucial dans la mise en œuvre d'une politique d'accueil de groupes. Plusieurs éléments combinés ont rendu possibles cet aspect de notre projet. La salle retenue pour accueillir

l'espace multimédia, se situe en retrait des autres zones accessibles au public. Nous avons opté pour un modèle d'enceintes directionnelles pour limiter la zone de diffusion au niveau des places assises. Il restait à valider le dispositif par rapport à la qualité de l'isolation pour préserver les zones de travail interne adjacentes. Un enseignant ou un étudiant souhaitant animer un cours ou un séminaire autour de ressources audiovisuelles, réserve la salle prête à fonctionner à son arrivée, après quelques consignes rapides sur la consultation des documents. L'expérience de cette première année de fonctionnement révèle la possibilité supplémentaire d'organiser la cohabitation des usages individuels et collectifs. La qualité sonore des casques, alliée à l'utilisation de cloisons mobiles pour l'isolement visuel de l'espace collectif, contribue à un fonctionnement des deux types de fréquentation en parallèle.

Après une première année universitaire d'existence, nous pouvons tirer un premier bilan positif. Conçue comme une année expérimentale, cette période a été vécue sans campagne de communication de grande ampleur à destination de la communauté des étudiants et des enseignants chercheurs. Le prêt d'une collection qui dépasse désormais les 2000 titres s'est installé pour représenter un peu plus de 5% de l'activité de prêt de l'ensemble des bibliothèques de l'université. La poursuite de l'effort d'acquisition devrait permettre d'accroître le fonds d'environ 25 % sur le reste de l'année 2010. L'accueil de groupe a permis d'animer la salle avec près de 70 séances dont plusieurs cycles. L'évaluation des enseignants est bonne, ce nombre devrait croître de manière importante en 2010-2011. L'intérêt est d'accompagner les évolutions pédagogiques. Par ailleurs, la recherche semble également s'organiser sur ce sujet comme par exemple en sciences de l'information et de la communication avec l'accueil prévu d'un séminaire sur l'histoire du cinéma documentaire. Nous pouvons considérer enfin que la salle fait désormais pleinement partie du quotidien des personnels et que la prochaine rentrée devrait consacrer sa prise en compte complète dans le fonctionnement du service et de la bibliothèque. L'effort conséquent en faveur de l'image intégrée dans un dispositif d'accompagnement des enseignants pour leurs achats, comme leurs besoins de diffusion, contribue à renouveler le dialogue avec les bibliothécaires. Au-delà de ces différents sujets de satisfaction, il reste à ouvrir de nouveaux chantiers pour le futur de l'offre audiovisuelle et multimédia. De nouvelles instructions doivent être menées pour ajuster l'offre documentaire en direction des ressources multimédias en ligne pour intégrer certains médias absents de l'offre actuelle (télévision et musique), envisager la faisabilité et le positionnement d'une offre de documents électroniques sur support (avec le cas particulier des logiciels) et proposer des recours à la consultation pour les documents au format rare (ressources analogiques, anciens documents multimédias, DVD vidéo hors zone 2). Les potentialités de la plateforme de diffusion pourraient être exploitées pour dépasser la seule consultation. Nous pourrions l'orienter vers l'aide à l'annotation et à l'appropriation des contenus et mettre à profit les possibilités d'accès sur place encore peu exploitées. De même, l'espace collectif devrait pouvoir compléter sa fonction d'accueil de groupe d'un mode de diffusion en continu pour orienter la salle vers un rôle d'animation culturelle et de valorisation de ses fonds. Désormais stabilisée dans son fonctionnement, l'espace audiovisuel et multimédia a trouvé sa place et sa légitimité dans un contexte de banalisation des pratiques légales et illégales sur internet et devant un recul des modalités classiques de consommation. Nous avons tenté de démontrer qu'il était encore possible de proposer une offre dans ces domaines, de l'image, du son et de l'interactivité. Le contexte académique est probablement un terrain propice pour expliquer le succès. L'action d'enseignants et de chercheurs souvent passionnés contribue à instaurer un climat de médiation favorable pour un public étudiant sensible aux médias apparus au XX<sup>ème</sup> siècle. Le bibliothécaire ne pouvait plus longtemps la mise en œuvre d'une telle politique dans cette situation. Il se donne ainsi l'opportunité de renouveler et de questionner ses pratiques autour de médias aux contraintes

et aux forces singulières tout en demeurant l'acteur d'un accès large et raisonné à l'information, la connaissance et la culture.